

République française

EXTRAIT DU REGISTRE

Département
HAUTE-LOIRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-ILPIZE

Nombre de conseillers :

Afférents au C.M. : 11

Qui ont pris part

A la délibération : 11

Séance du 27 mars 2008

L'an deux mil huit, et le vingt sept mars, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, s'est réuni, au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean FOSTIER, Maire.

Présents : BOUCHE Jean-Louis - CHICOUTEL Gilles - DEFAY Martine - FOSTIER Jean- HAZEBAERT Anne - HENO Pierre- OLIVAIN Joseph - PORTAL Gérard - ROLLAND Alain - ROSSITER Ginny - SERVANT Jean-François.

Secrétaire : Gilles CHICOUTEL

DEMISSION de Mme TIVAYRAT, régisseur des recettes de la Buvette de St Ilpize, et nomination à titre temporaire de M. Léon LANCIER à ce poste :

M. le Maire informe le C.M d'une lettre de démission, à compter du 31 mars 2008, de Mme Denise TIVAYRAT du poste de régisseur des recettes de la Buvette de SAINT-ILPIZE.

M. Léon LANCIER est candidat à ce poste.

Après en avoir délibéré, le C.M donne son accord pour nommer, à titre temporaire, à compter du 1^{er} avril 2008, M. Léon LANCIER, régisseur des recettes de la Buvette de SAINT-ILPIZE, et charge M. le Maire de prendre l'arrêté de nomination.

Certifié conforme.

Le Maire.